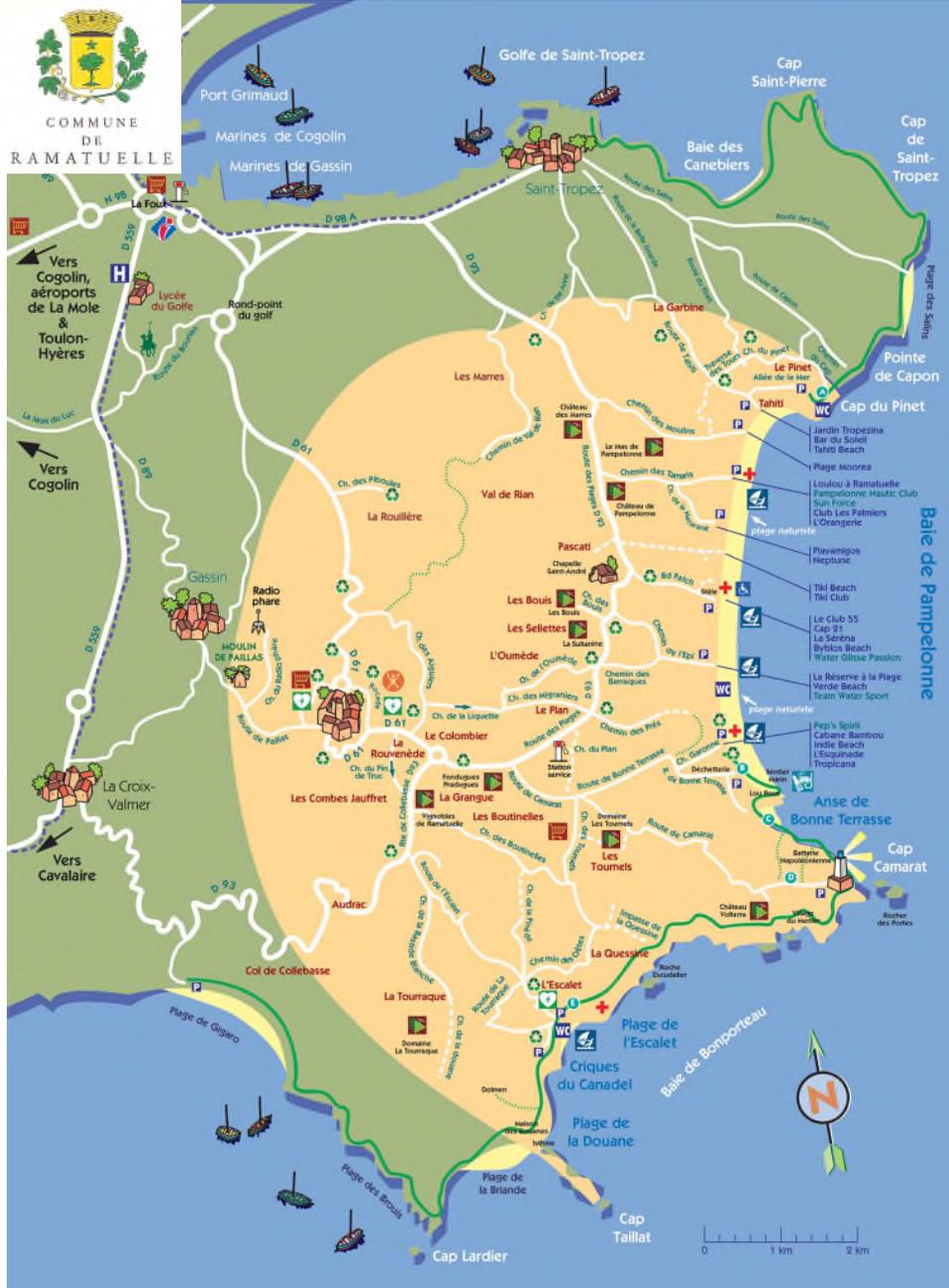




WEBINAIRE – LA POSIDONIE AU CŒUR DE L'ADAPTATION FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Plage de Pampelonne



Plage de l'Escalet



Plage de la Douane - Isthme du cap Taillat

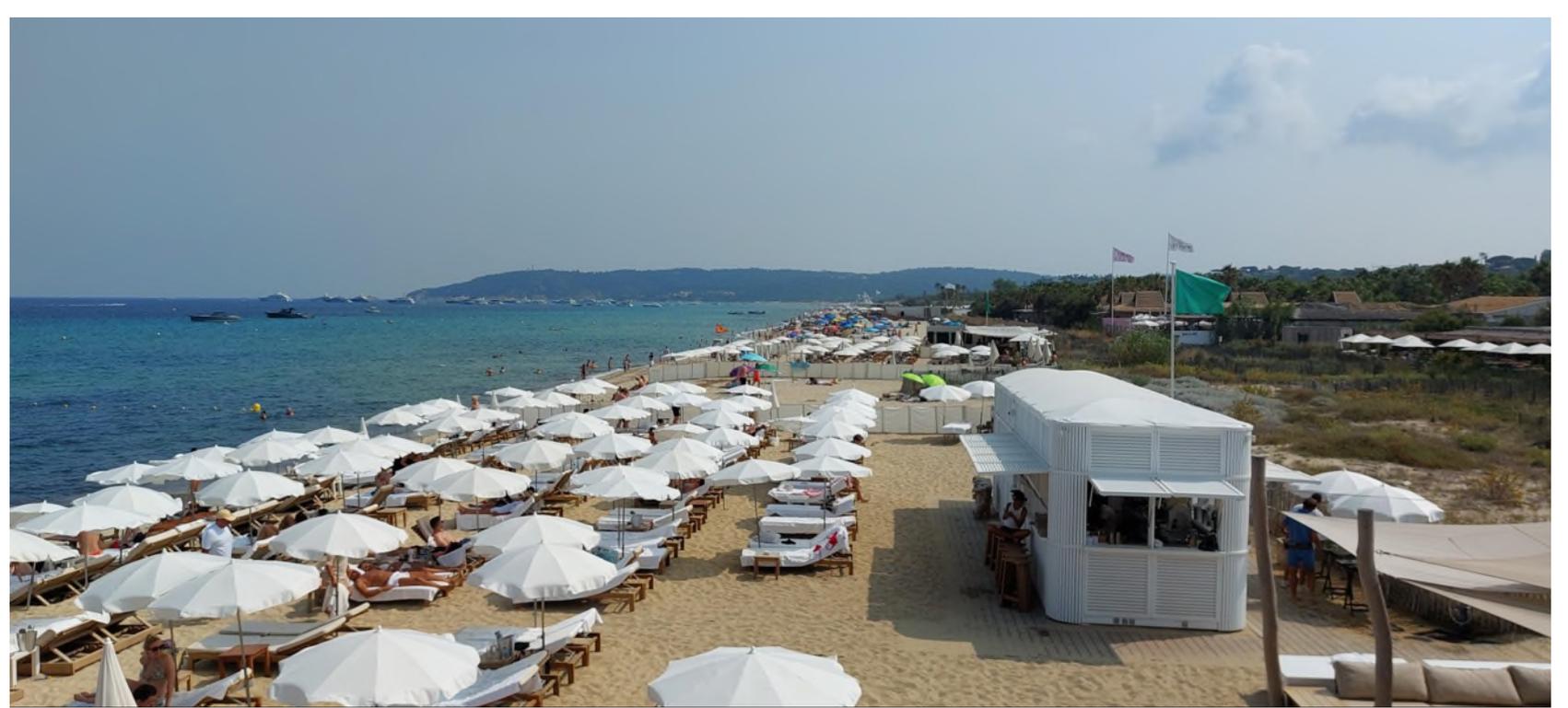
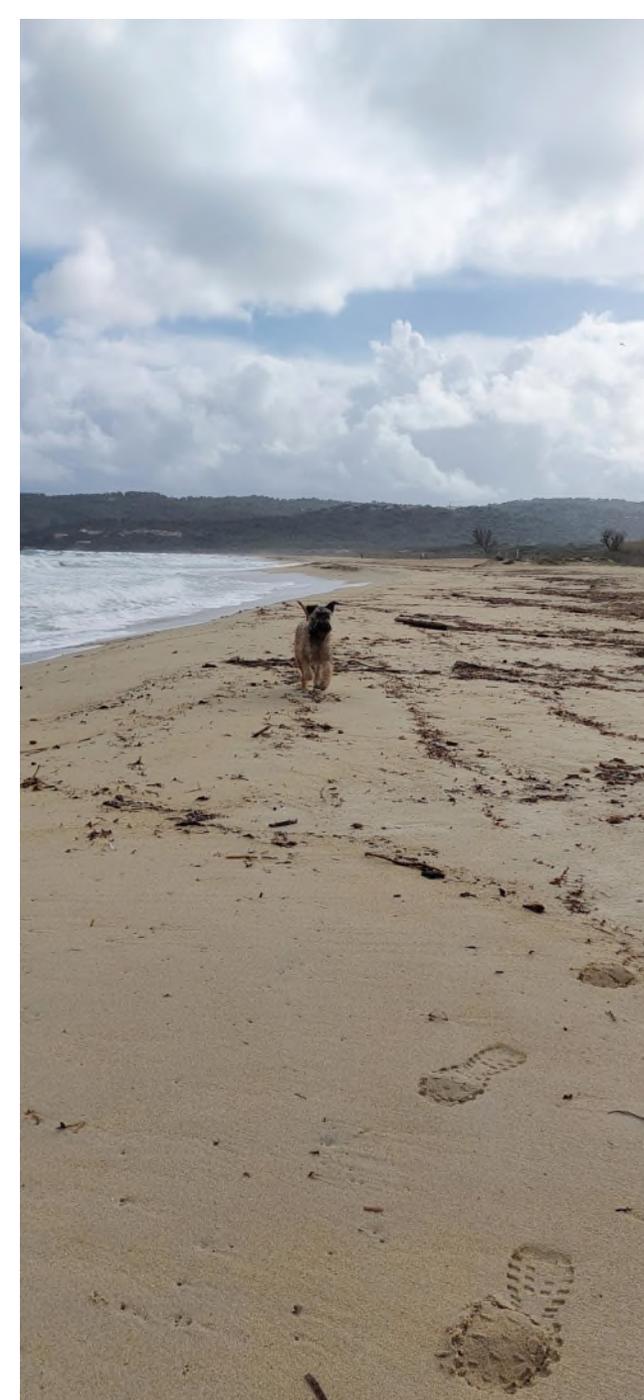


Plage de Bonne Terrasse



Crique du Canadel

Ramatuelle:
 Environ 14 km de littoral protégé – côte rocheuse et plages
 La baie de Pampelonne est comprise dans le périmètre du site Natura 2000 « Corniche Varoise »
 Du cap Camarat au cap Taillat, l'aire maritime est intégrée au parc national de Port Cros



Plage de Pampelonne – un contexte:

Concession de plage naturelle de Pampelonne accordée à la commune par arrêté préfectoral du 7 avril 2017

Plage et baie de Pampelonne - Un enjeu majeur:

Concilier tourisme et environnement

Plage et baie de Pampelonne – une saisonnalité:

Une saison balnéaire d'environ 6 mois de début Avril à début Octobre

Une autre saison de six mois durant laquelle la plage redevient 100% naturelle

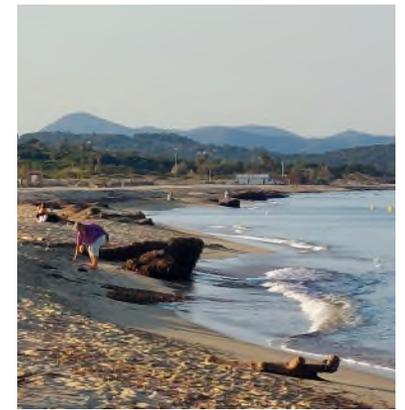


Parasols, transats et yacht
Sunshades, sunbath and yacht



Herbier de posidonie et Castagnoles
Posidonia meadow and Damselfish

Actions communales vis-à-vis des feuilles mortes de posidonie échouées sur la plage de Pampelonne
Uniquement lors de la saison estivale: Criblage 1 jour sur 2 en alternance avec un mode de nettoyage doux





Action communale réalisée fin juin vis-à-vis des feuilles mortes de posidonie échouées sur la plage de Pampelonne
Collecte des feuilles de posidonie échouées à l'aide d'engins et stockage à proximité de la plage

Concernant la gestion des banquettes de posidonie

La Posidonie, *Posidonia oceanica*, étant une espèce protégée, au sens des dispositions de l'arrêté du 19 juillet 1988 relatif à la liste des espèces végétales marines protégées, toute destruction, colportage, mise en vente, vente, achat de tout ou partie des spécimens sauvages de cette espèce, vivants ou morts sont interdits et passibles d'amendes et de peine d'emprisonnement. Ainsi, la posidonie est une espèce à protéger, sous toutes ses formes, vivante (herbier sous-marin), et morte (mattes sous-marines ou banquettes terrestres).

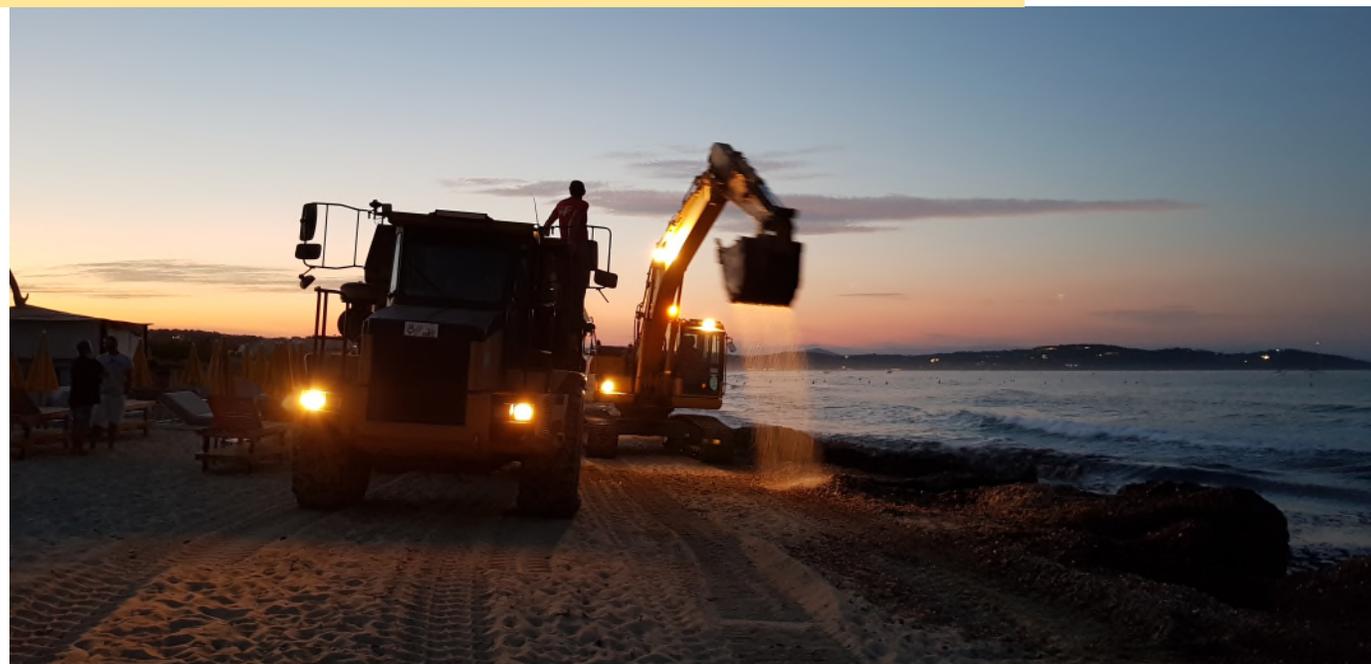
Hors saison estivale, les banquettes de posidonies doivent demeurer sur la plage concédée, et ce, afin qu'elles puissent jouer un rôle d'amortissement de la houle et permettre ainsi de lutter contre les phénomènes d'érosion.

Pendant la saison estivale, le déplacement des banquettes de posidonie est possible sous réserve de l'accord préalable de la délégation à la mer et au littoral, service en charge de la police des eaux littorales et de la gestion du DPM, dans la mesure où les interventions se limitent à un transport, sans destruction, sans mise en décharge ni valorisation.

Le concessionnaire prend les mesures nécessaires pour maintenir en bon état de propreté la totalité de la plage concédée ainsi que les constructions et autres installations et leurs abords.

L'entretien comprend, sur l'ensemble de la plage, l'obligation d'entretenir les ouvrages maintenus (pluviaux,...), d'enlever régulièrement les vestiges d'ouvrages maçonnés qui apparaissent sur la plage en fonction des mouvements de sable, les épaves... et, pendant la saison balnéaire, d'enlever journalièrement les papiers, débris, et autres matières nuisibles au bon aspect de la plage ou dangereux pour les baigneurs, de veiller au bon état des ruisseaux et des déversoirs d'orages. Les débris enlevés sont déposés à un emplacement destiné à cet effet, en dehors du domaine public ou privé de l'État, sauf accord écrit de l'administration gestionnaire de ce domaine.

Extrait du dossier de concession de la plage naturelle de Pampelonne



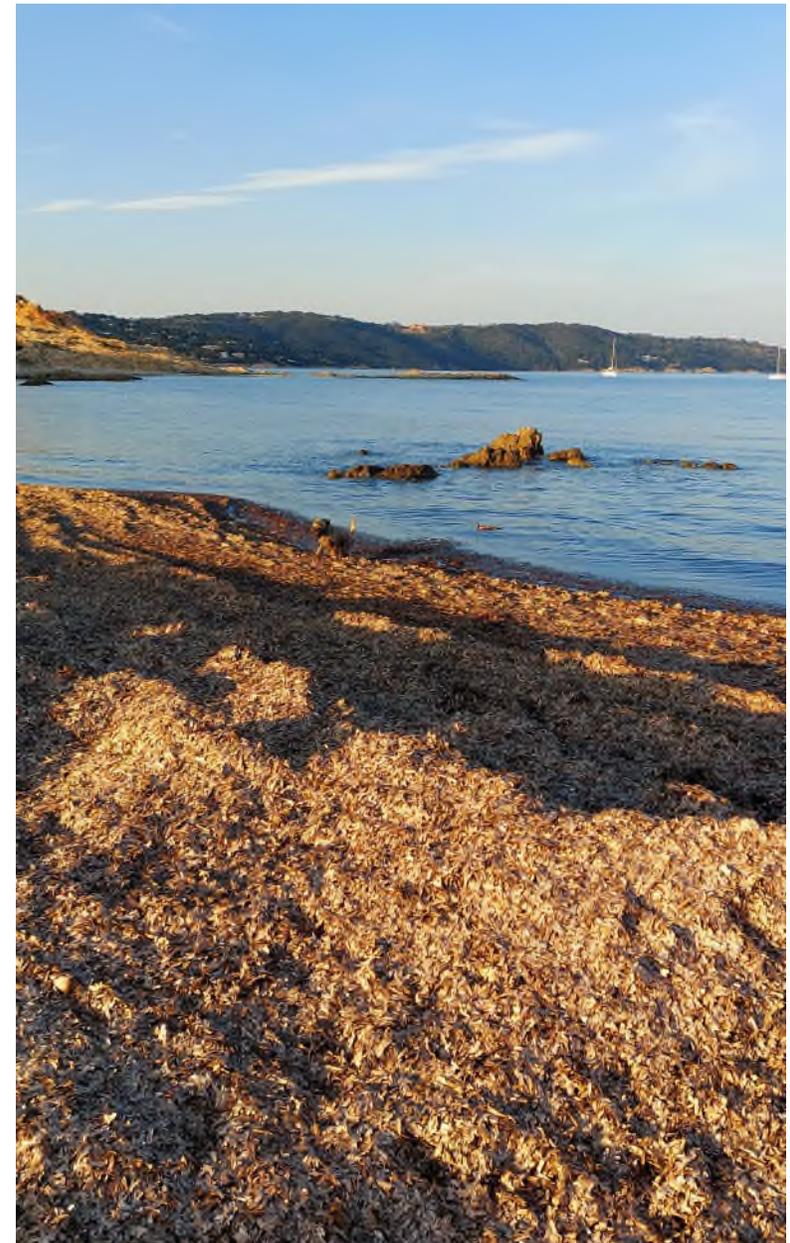


Action communale réalisée fin octobre vis-à-vis des feuilles mortes de posidonie échouées sur la plage de Pampelonne
Remise à l'eau des feuilles de posidonie échouées à l'aide d'engins et stockage à proximité de la plage

Et concernant les autres plages de Ramatuelle ?



Criques du Canadel: Aucun entretien



Plage de la douane: Aucun entretien



Plage de l'Escalet: Entretien manuel sommaire et périodique



Plage de Bonne Terrasse : Entretien manuel sommaire et périodique

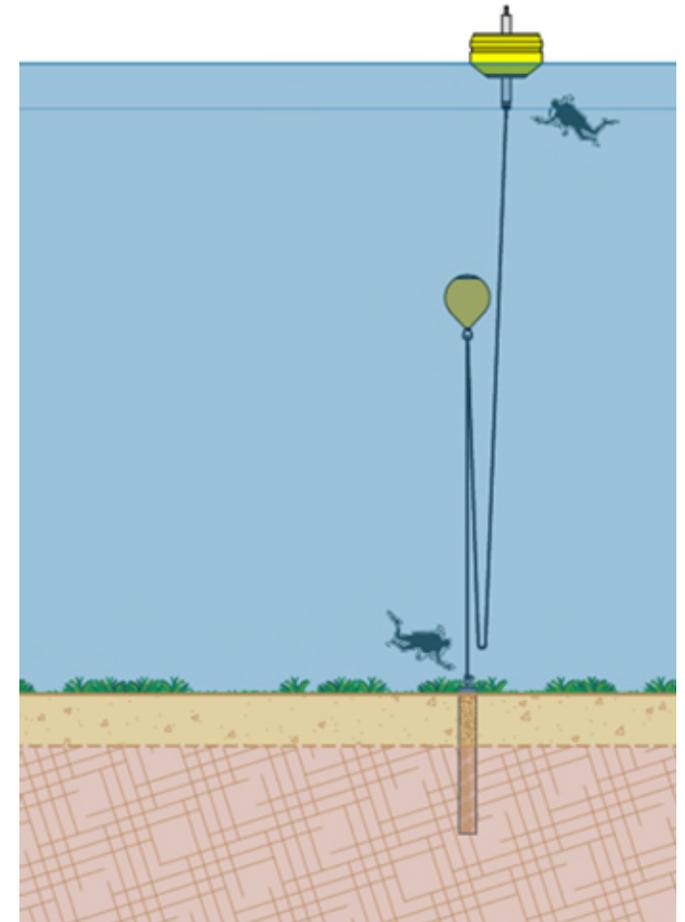
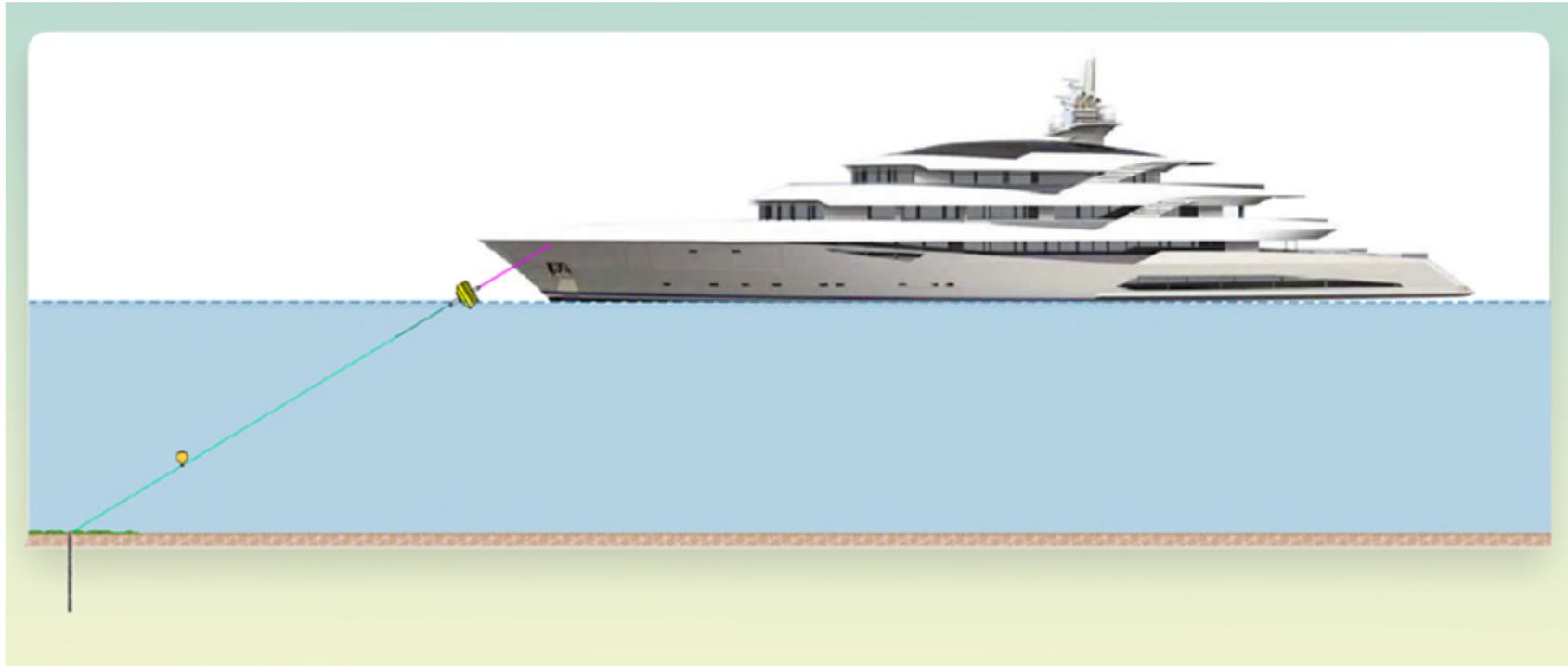


Protection de l'herbier de posidonies en baie de Pampelonne par la création d'une ZMEL

- Projet inscrit dans le document d'objectifs du site Natura 2000 Corniche Varoise.
- Réponse à l'arrêté préfectoral 2019-123 qui concrétise une évolution de la réglementation des ancrages en interdisant Le mouillage dans l'herbier de posidonie des navires supérieurs à 24 m.
- Contrat de concession de service public pour la création et l'exploitation d'une ZMEL
- Mise en exploitation de la ZMEL: saison 2025

ZMEL de la baie de Pampelonne

- A l'intérieur de la ZMEL, le mouillage sur ancre est interdit sur l'herbier de posidonies pour tout navire
- Principe d'un mouillage organisé pour la grande plaisance





Sauver les herbiers de posidonies

Pédagogie

-

Information

- Mise en place de panneaux pédagogiques à proximité des plages. Panneaux réalisés par le Service des Espaces Maritimes de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez
- Opérations de sensibilisation organisées par le Service des Espaces Maritimes de la CCGST

FIN

